

---

## E-LEARNING | CONVENTION IRSI

Comprendre les grands principes d'application de la convention

1 HEURE 30, EN E-LEARNING

ASSURANCE DOMMAGES

CODE : AADE12

### Objectifs de la formation

Cerner l'intérêt de la nouvelle convention et ses évolutions par rapport à la convention CIDRE

Identifier les sinistres à gérer selon les modalités convention IRSI

Identifier l'assureur gestionnaire du sinistre et son rôle

Savoir organiser la recherche de la fuite à l'origine du sinistre

Identifier les modalités de prise en charge des dommages pour désigner l'assureur gestionnaire

Identifier les cas d'exercice de recours entre assureurs

### Animée par

- BAUDOUX Cécile  
Fondatrice et Dirigeante,  
MYTEAM

### Public concernés

- Courtiers, agents généraux, mandataires, responsables et chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance, gestionnaires de contrats, de sinistres DDE et/ou incendie, conseillers commerciaux et clientèle, ingénieurs commerciaux, vendeurs

### Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

### Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

### Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

### Existe aussi en présentiel

### [Voir la vidéo de présentation](#)

### Module 1 : Champ d'application de la convention IRSI

- Distinguer les parties immobilières des embellissements

- Lister les postes de préjudices
  - Définir les sinistres concernés par IRSI
  - Les parties prenantes et les locaux concernés
  - Le cas où le responsable est un tiers à l'immeuble
  - La notion de réputé garanti
- 

## Module 2 : Désignation et rôle de l'assureur gestionnaire

- Définir les règles de désignation de l'assureur gestionnaire
  - Préciser le rôle de l'assureur gestionnaire
  - Appréhender l'obligation d'expertise
- 

## Module 3 : La recherche de fuite

- Définir la notion de recherche de fuite
  - Expliquer l'organisation de la recherche de fuite et les différents recours
- 

## Module 4 : Prise en charge des dommages

- Détailler la prise en charge dans le cas de la tranche 1
  - Détailler la prise en charge dans le cas de la tranche 2
  - Définir les sinistres en aggravation
  - Expliquer les conséquences de l'aggravation sur le règlement du sinistre
- 

## Module 5 : Le recours entre assureurs

- Appréhender le barème des eaux et incendies
  - Le cas de la tranche 1
  - Le cas de la tranche 2
  - Détailler le cas des dommages immatériels
  - Expliquer le recours et l'action en remboursement
- 

## Module 6 : Quiz d'évaluation

- Test d'évaluation des connaissances
- 

### Dates

#### E-Learning

02-31/05/2022  
01-30/06/2022  
01-31/07/2022  
01-31/08/2022  
01-30/09/2022  
03-31/10/2022  
02-30/11/2022  
01-31/12/2022

---

### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistique@infopro-digital.com](mailto:logistique@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.